

Saint Ouen Marchefroy. Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 22 juin 2012.

L'an deux mil douze, le vingt deux juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DUMAS P., Maire.

Etaient présents : MM. DUMAS P., LESUEUR G., MM. CLEMENT J.D, FRANCOIS T., FORT F., BONTE J., Mme LEFRANCOIS C. et M. SIMON M.

Etaient absents excusés : Jacques PAIN pouvoir à Mme BERARD Isabelle, Marc SIMON pouvoir à Mme LEFRANCOIS Christine, Gérald SAVAL.

Secrétaire de séance : Me Christine LEFRANCOIS.

Convocation en date du : 14/06/2012

Présentation du BUDGET ANNEXE « LOGEMENT SOCIAL »

Ce budget annexe est voté en HT.

La TVA est enregistrée à part et est remboursable au trimestre.

En section d'investissement :

En dépenses :

250 000 € sont prévus pour l'acquisition + frais de notaire + frais d'agence

10 000 € sont prévus dans l'éventualité où il faudrait changer la chaudière

Cela représente un total de 260 000 €

En recettes :

Un emprunt de 250 000 € a été contracté auprès de la Caisse de Dépôt et de Consignation à court terme. Un emprunt PLUS financé par l'Etat devrait s'y substituer en 2013.

Afin d'équilibrer les dépenses, la commune versera une avance de 10 000 €.

En section de fonctionnement :

A cet effet, 20 000 € sont prévus.

Ils seront financés par le budget de la commune sous forme d'avance.

Cette avance sera remboursée à la commune lorsque la totalité de l'opération sera achevée.

le total des dépenses et recettes de la section d'investissement s'élève à 260 000 € + 20 000 € soit 280 000 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget prévisionnel annexe 2012 logement social.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre une décision modificative sur le budget primitif 2012 de la commune .

Soit les écritures suivantes sur le BP 2012

Au compte 276348	:	+ 30 000 (en dépenses)
Au compte 678	:	- 30 000 (en dépenses)
Au compte 021	:	+ 30 000 (en recettes)
Au compte 023	:	+ 30 000 (en dépenses)

La séance est levée à 22 h 00 heures
DUMAS Philippe

. Horaires d'ouverture de la Mairie.

Les horaires d'ouverture de la Mairie de St Ouen Marchefroy sont :

Lundi : 10 h – 16 h Vendredi : 14 h 30 – 17 h Samedi : 11 h 30 – 13 h

Tél / Fax : 02 37 82 04 53

Courrier électronique: [mairie.saintouenmarchefroy.@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintouenmarchefroy@wanadoo.fr)

Site internet de SAINT-OUEN MARCHEFROY : <http://mairie.wanadoo.fr/saint-ouen-marchefroy>

Médiathèque de Berchères sur Vesgre :

Lundi : 17h- 19h

Mercredi : 16h – 19h

Samedi : 10h30 – 12h30 / 17h – 19h

Tel : 02 37 65 98 92